Néonicotinoïdes : la justice européenne réaffirme l'interdiction des dérogations à certains pesticides

Publié le 19.01.2023

Dans un arrêt rendu ce jeudi 19 janvier, la Cour de justice de l'Union européenne se prononce contre les autorisations d'urgence prises par certains Etats membres pour continuer à utiliser des semences traitées avec ces produits chimiques, considérés comme nocifs pour les abeilles.

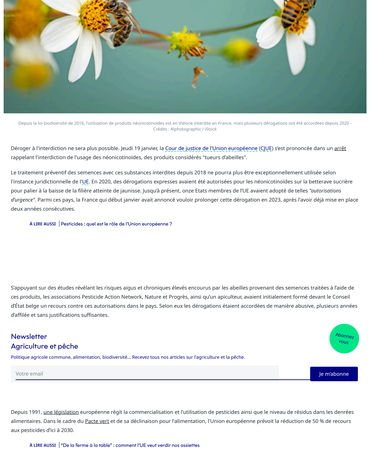

Depuis la loi biodiversité de 2016, l'utilisation de produits néonicotinoïdes est en théorie interdite en France, mais plusieurs dérogations ont été accordées depuis 2020 - Crédits : Alphotographic / iStock

Déroger à l'interdiction ne sera plus possible. Jeudi 19 janvier, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) vient prononcer dans un arrêt rappelant l'interdiction de l'usage des néonicotinoïdes, des produits considérés "tueurs d'abeilles".

Le traitement préventif des semences avec ces substances interdites depuis 2018 ne pourra plus être exceptionnellement utilisé sans l'instance juridictionnelle de l'UE. En 2020, des dérogations expresses avaient été autorisées pour les néonicotinoïdes sur la betterave sucrière pour pallier à la baisse de la filière attente de jaunisse. Jusqu'à présent, onze Etats membres de l'UE avaient adopté de telles "*autorisations d'urgence*". Parmi ces pays, la France qui débat jamais avoncé vouloir prolonger cette dérogation en 2023, après l'avoir déjà mise en place deux années consécutives.

À LIRE AUSSI | Pesticides : quel est le rôle de l'Union européenne ?

S'appuyant sur des études révélant les risques aigus et chroniques élevés encourus par les abeilles provenant des semences traitées à l'aide de ces produits, les associations Pesticide Action Network, Nature et Progrès, ainsi qu'un apiculteur, avaient initialement formé devant le Conseil d'Etat belge un recours contre ces autorisations dans le pays. Selon eux les dérogations étaient accordées de manière abusive, plusieurs années d'affilée et sans justifications suffisantes.

Nouveau ! Newsletter
Agriculture et pêche
Politique agricole commune, alimentation, biodiversité... Recevez tous nos articles sur l'agriculture et la pêche.
Votre email
Je m'abonne

Depuis 1991, une législation européenne régit la commercialisation et l'utilisation de pesticides ainsi que le niveau de résidus dans des denrées alimentaires. Dans le cadre du Pacte vert et de sa déclinaison pour l'alimentation, l'Union européenne prévoit la réduction de 50 % de recours aux pesticides d'ici à 2030.

À LIRE AUSSI | "De la ferme à la table" : comment l'UE veut verdir nos assiettes

À LIRE AUSSI | Qu'est-ce que la politique agricole commune (PAC) ?

À LIRE AUSSI | La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)

Alimentation # Environnement # Pesticides # Santé

Nouveau mensuel !

Pour comprendre les enjeux européens, lisez **L'EUROPE**, mensuel conçu pour offrir des analyses approfondies et des regards croisés. Le N°3 de L'EUROPE, co-édité par Toute l'Europe, est disponible en kiosque (4,50€) et sur abonnement.

Votre avis compte : avez-vous trouvé ce que vous cherchiez dans cet article ?
Oui Non
J'ai besoin de plus
Envoyer

Pour approfondir
Agriculture et pêche
Environnement
Agriculture
Cour de justice de l'Union européenne
Politiques de l'environnement et Pacte vert

À la une sur Touteleurope.eu

Loi Duplomb : pourquoi le débat qui divise la France est avant tout un sujet européen ?
Actualité Publié le 27.07.2025

Sommet UE-Chine : 50 ans de relations diplomatiques et un rendez-vous sous haute tension
Actualité Publié le 25.07.2025

Budget de l'U… Commission… 000 milliar… 2034
Actualité

Participez au débat et laissez un commentaire
Commentaires sur *Néonicotinoïdes : la justice européenne réaffirme l'interdiction des dérogations à certains pesticides*
Lire la charte de modération
Commenter l'article
MAIL*
NOM*
COMMENTAIRE*
*J'accepte que mes données de contact soient recueillies par Toute l'Europe afin d'assurer le suivi du traitement de mon commentaire, en conformité avec la politique de protection des données personnelles
Envoyer

Recevez gratuitement les newsletters de Toute l'Europe
La revue de presse
Le sujet européen du jour traité par la presse + une sélection d'autres infos essentielles.
Du lundi au vendredi
Retour sur nos derr…
0 newsletter sélectionnée
Votre email
OK

Santé, économie, diplomatie ou encore agriculture : notre série audio courte et percutante vous permettra d'appréhender facilement l'action de l'Union européenne dans tous les domaines. Découvrez également le podcast *Explique-moi l'Europe*.
iTunes Spotify Overcast

Nos partenaires
Mentions légales

NOS PRESTATIONS

Devenez partenaire pédagogique
Formez-vous aux questions européennes
Organisation d'un événement à dimension européenne

NOS MEMBRES

CONTACT

Nous contacter
Nous rejoindre

X

LinkedIn

Instagram

Facebook

Youtube

Bluesky

TikTok

Archives